

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR407 Maintenance			
Ancien Code	TEPR1M07	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIPM1070		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurent SOLBREUX (laurent.solbreux@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de donner aux étudiants les notions de base, ainsi que de leur fournir un aperçu des principaux outils utilisés en gestion de maintenance.

Elle abordera des techniques d'analyse de risques permettant de définir le type de maintenance à envisager.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**

- 2.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
- 2.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public

Compétence 3 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 3.1 Organiser son temps, respecter les délais
- 3.3 Actualiser ses connaissances et compétences
- 3.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
- 3.5 Travailler en équipe

Compétence 4 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**

- 4.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 4.2 Rechercher les ressources nécessaires
- 4.4 Exercer un esprit critique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité, l'étudiants devra être capable de :

- de définir la fonction maintenance en milieu industriel et de comprendre son utilité
- de reconnaître les principes des méthodes de gestion de maintenance industrielle et de définir les indicateurs de performance associés
- de calculer les coûts en lien avec le domaine de la maintenance industrielle
- de calculer des indicateurs de performances
- d'appliquer les notions théoriques et outils vus au cours à des cas concrets

- d'identifier les types de maintenance mis en place sur un équipement industriel
- de réaliser un plan de maintenance complet (de l'analyse fonctionnelle à la liste des tâches)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR1M07A Maintenance

30 h / 3 C

Contenu

- Types de maintenance
- Methode pour la réalisation de plan de maintenance :
 - Analyse fonctionnelle
 - BOM
 - AMDEC
 - TLE
 - Reverse RCM
- Gestion des stock
- GMAO
- Indicateurs de performance
- Coût de la maintenance

Démarches d'apprentissage

Cours en auditoire alternant théorie, applications et exercices.

Les étudiants réaliseront un travail de groupe. Ils produiront un rapport écrit et réaliseront une présentation suivie d'une défense.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'encadrement régulier et en interaction directe.

Sources et références

Les références sont indiquées sur les supports.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation au Q2 :

Note de l'UE = $C_R * C_P * E$

C_R = Coefficient lié au rapport

C_P = Coefficient lié à la présentation et défense du projet

E = évaluation écrite

Le projet est réalisé en collaboration multidisciplinaire entre le cours de langue (anglais) et le cours de maintenance.

Le projet (rapport et présentation-défense) ainsi que l'évaluation écrite sont récupérables au Q3.

L'évaluation au Q3 a le même fonctionnement que l'évaluation du Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Prj + Exe + Exo	100	Prj + Exe + Exo	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Production personnelle :

Tout plagiat détecté fera l'objet d'une sanction. Un dossier de fraude sera créé.

Les étudiants accusés de plagiat seront sanctionnés sur leur bulletin par la mention de "Fraude" pour l'UE.

Evaluation :

Si l'étudiant ne présente pas l'examen sans motif valable, la note Pas Présenté (PP) sera indiquée à l'UE.

Si l'étudiant remet un certificat de maladie, il devra suivre la procédure prévue à cet effet dans le règlement général des études.

Seconde session :

Si l'UE n'est pas validée au Q2, l'étudiant peut représenter les parties en échec au Q3.

Il y a possibilité d'avoir un report de points pour

- l'examen écrit
- le rapport écrit du projet
- la présentation et défense du projet

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).